Canadian Mental Health Association New Brunswick
Mental health for all

Association canadienne pour la santé mentale Nouveau-Brunswick
La santé mentale pour tous

Poste: Coordinateur ou Coordinatrice communautaire

Location : Acadie-Bathurst area, Sur place, Permanent Temps plein

French language proficiency is a mandatory requirement for this position, in addition to English proficiency, as some individuals accessing CMHA of NB services communicate primarily in French. Therefore, candidates must possess the necessary French and English language skills to perform the role effectively.

À propos de l'ACSM du N.-B.

L'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick inc. (ACSM du N.-B.) fait partie d'un organisme bénévole national ayant pour vision un pays où la santé mentale est un droit humain universel. Le travail de l'ACSM du N.-B. est guidé par la mission de veiller à ce que toutes les personnes au Nouveau-Brunswick jouissent d'une bonne santé mentale et connaissent le mieux-être.

L'ACSM du N.-B. fait preuve de CONSTANCE et lutte depuis longtemps pour améliorer l'état de la santé mentale des gens du Nouveau-Brunswick, mais son travail n'est pas terminé. Elle est plus que jamais déterminée à accomplir cette tâche importante. L'ACSM du N.-B. tient à L'INCLUSIVITÉ et souhaite que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick se voient représentées et servies par l'organisation. Cette dernière valorise la voix de celles et ceux qui ont vécu une maladie mentale, et reconnaît une gamme variée d'approches en matière de santé mentale.

L'ACSM du N.-B. favorise la PROACTIVITÉ et peut compter sur des leaders qui privilégient l'action à la parole. L'organisation est déterminée à faire usage d'innovation et de réflexion prospective afin de continuellement aborder et améliorer la santé mentale au Nouveau-Brunswick. De plus, l'ACSM du N.-B. fait preuve de COMPASSION, abordant sa mission avec empathie, attention, amour et bienveillance.

L'ACSM du N.-B. tient à la COLLABORATION, mobilisant et rassemblant des ressources, des partenaires et des personnes afin de réaliser les changements nécessaires dans nos collectivités et dans le système de santé mentale au Nouveau-Brunswick. Elle offre une vaste gamme de services et de soutiens aux personnes atteintes de maladie mentale, à leur famille, à leurs amis et au public. L'un des principaux objectifs de ces services consiste à aider les personnes atteintes de maladie mentale à trouver les outils personnels nécessaires pour mener une vie enrichissante et productive.

Résumé du poste :

Le coordinatrice ou le coordinateur communautaire est le visage de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) du Nouveau-Brunswick dans les communautés qu'elle dessert. Ce rôle est essentiel pour promouvoir la sensibilisation à la santé mentale, réduire la stigmatisation et relier les individus à des ressources précieuses en matière de santé mentale. Le coordinatrice ou

le coordinateur communautaire agira en tant que principal connecteur des fournisseurs de services dans sa zone de santé afin d'assurer la collaboration et la connexion, de présenter des exposés informatifs, de défendre la santé mentale et d'aider les personnes à naviguer dans les services disponibles. Ce poste est basé sur la communauté, ce qui implique une interaction fréquente avec le public, les organisations locales et les groupes communautaires.

Principales responsabilités :

Prestation de programmes et de services :

- Faire des présentations approuvées par l'ACSM sur la santé mentale, la maladie mentale et le bien-être à divers groupes communautaires.
- Coordonner et gérer la logistique des programmes communautaires, y compris le choix du lieu, l'inscription, la communication avec les participants et l'évaluation.
- Animer des groupes d'entraide et de soutien ou soutenir les groupes existants dans la région.
- Servir de navigateur de ressources régional, en aidant les personnes à accéder aux services et aux ressources tels que les services de santé mentale, les services de toxicomanie et les programmes communautaires.
- Identifier les possibilités d'éducation et promouvoir les services du ACSMNB auprès des individus et des organisations dans la zone de santé concernée.

Développement, qualité et suivi des programmes :

- Veiller à ce que les programmes régionaux respectent les normes établies, la qualité, la sécurité et les exigences de confidentialité, y compris le respect des réglementations PHIPPA.
- Collaborer avec l'équipe pour évaluer et améliorer les programmes et services existants.
- Administrer et évaluer les programmes afin d'en mesurer l'impact et les résultats, et rendre compte des conclusions au supérieur hiérarchique direct.
- Examiner régulièrement l'efficacité du programme avec le responsable et les animateurs de groupe, en abordant les problèmes éventuels et en proposant des solutions.

Sensibilisation du public :

- Aider à faire connaître les programmes et les services de l'ACSMNB par le biais de méthodes et de processus établis par l'ACSM du N.-B.

Réseautage et partenariats :

- Représenter le ACSMNB au sein de comités communautaires et provinciaux, promouvoir les initiatives en matière de santé mentale et établir des partenariats avec les organismes pertinents.
- Collaborer avec les organismes communautaires pour s'assurer que les services du ACSMNB sont bien intégrés et éviter le dédoublement des efforts.
- Établir et maintenir des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté locale.

Administration :

- Maintenir des dossiers et des bases de données exacts, en veillant à la confidentialité et au respect des politiques de gestion des données.

- Soumettre les rapports obligatoires, les mises à jour des dossiers et d'autres documents dans les délais impartis en utilisant les systèmes appropriés tels que Teams et caseWORKS.
- Participer aux réunions d'équipe prévues et contribuer à la prise de décisions en collaboration.

Qualifications :

- Diplôme en travail social, psychologie, promotion de la santé, éducation, développement communautaire ou dans un domaine connexe.
- Minimum de 2 à 3 ans d'expérience dans un domaine connexe tel que le soutien à la santé mentale, l'engagement communautaire, l'éducation à la santé publique, la mise en œuvre de programmes à but non lucratif ou d'autres domaines connexes.
- Une combinaison d'expérience professionnelle et de formation peut être envisagée.
- La maîtrise de l'anglais et du français est obligatoire.
- D'excellentes connaissances et compétences professionnelles en MS Office 365 et en systèmes de bases de données numériques sont requises.
- Capacités exceptionnelles en matière de relations interpersonnelles, de réseautage et d'établissement de relations.
- Solides compétences en matière de présentation et de prise de parole en public adaptées à divers publics.
- Un permis de travail valide est obligatoire pour les résidents temporaires.
- La résidence au Nouveau-Brunswick (NB) ou la volonté de déménager est obligatoire.
- Une nouvelle vérification du casier judiciaire et du secteur vulnérable est obligatoire.

Compétences de base :

- Relations interpersonnelles
- Réseautage
- Communication
- Orientation vers le service
- Développement personnel
- Responsabilisation
- Valeurs, éthique et intégrité
- Équité, diversité, inclusion et sentiment d'appartenance (EDI)
- Sens des affaires financières
- Adaptabilité
- Autogestion et résilience
- Travail d'équipe et collaboration
- Leadership et développement des autres
- Réflexion stratégique
- Gestion de projet
- Gestion du changement
- Résolution créative de problèmes et prise de décision

Connaissances, compétences et aptitudes :

- Solide compréhension des concepts de santé mentale et de bien-être, y compris la maladie mentale, la réduction de la stigmatisation et la pratique axée sur le rétablissement.

- Connaissance des services de santé mentale et de toxicomanie du Nouveau-Brunswick, des programmes communautaires et des structures des zones de santé.
- Connaissance des lois pertinentes en matière de protection de la vie privée et de confidentialité (p. ex. la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé - LAPRPS)
- Connaissance des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'appartenance (EDIB) dans la prestation de services.
- Compréhension des pratiques d'animation de groupe et des principes d'apprentissage des adultes.
- Solides compétences en matière de présentation et de prise de parole en public adaptées à divers publics.
- Capacités exceptionnelles en matière de relations interpersonnelles, de réseautage et d'établissement de relations.
- Compétences avérées en matière de planification, de coordination et d'organisation pour la logistique des programmes et des événements.
- Communication écrite et verbale efficace en anglais et en français.
- Compétences en matière de documentation et d'établissement de rapports précis, conformément aux outils de gestion des cas ou d'évaluation des programmes (par exemple, caseWORKS).
- Capacité à travailler de manière indépendante avec un minimum de supervision tout en étant un solide collaborateur au sein de l'équipe.
- Capacité à s'adapter à des priorités changeantes et à répondre aux nouveaux besoins de la communauté.
- Capacité à naviguer dans les ressources communautaires et à aider les personnes à accéder aux services appropriés.
- Capacité à traiter des sujets sensibles et à respecter la confidentialité et les normes éthiques.

Autres qualités :

- Nourrir une passion pour la défense de la santé mentale et le mieux-être de la collectivité.
- Avoir une grande intelligence émotionnelle et de l'empathie dans l'exercice de son leadership.
- Croire fermement aux pratiques éthiques fondées sur des parties prenantes.

Conditions de travail :

- **Milieu de travail :**
 - Le travail se fait principalement dans un espace de bureau, avec possibilité de télétravail si nécessaire.
 - Déplacements fréquents au sein du Nouveau-Brunswick pour assister à des réunions, à des activités communautaires et à des rendez-vous avec des parties prenantes.
 - Culture de travail axée sur la collaboration et l'esprit d'équipe, comptant sur la mobilisation de multiples services et partenaires externes.
- **Heures de travail :**
 - Poste à temps plein, semaine de travail standard de 37,5 heures.
 - Travail occasionnel le soir et la fin de semaine en fonction des événements, des réunions du conseil d'administration et des activités ou rendez-vous dans la collectivité.

- Flexibilité d'horaire pour une meilleure conciliation entre les besoins de l'organisme et l'équilibre travail-vie personnelle.

- **Exigences physiques et mentales :**
 - Longues périodes en position assise pendant de longues périodes, travail à l'ordinateur et participation à des réunions virtuelles ou en personne.
 - Milieu où les activités se déroulent à un rythme rapide, avec des priorités multiples, exigeant de solides compétences de gestion du temps et de prise de décisions.
 - Résilience émotionnelle nécessaire pour traiter de sujets délicats liés à la santé mentale et pour défendre une cause aux enjeux importants.
 - Excellent sens de la responsabilité et autonomie nécessitant une réflexion stratégique et une résolution proactive des problèmes.

- **Santé et à la sécurité :**
 - Obéissance aux politiques en matière de santé et de sécurité au travail, surtout lors des activités dans la collectivité et auprès des populations vulnérables.
 - Exposition à des situations et à des discussions chargées d'émotion, nécessitant une excellente maîtrise de soin et des mécanismes de soutien solides.

Pour poser votre candidature :

- Veuillez envoyer votre lettre d'accompagnement et votre CV en un seul fichier PDF à careers@cmhanb-acsmnb.ca.
- L'ACSM du N.-B. s'engage à constituer une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée qui reflète les gens du Nouveau-Brunswick auxquels elle offre ses services. À titre d'employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi, l'ACSM du N. B. appuie activement l'équité en milieu de travail pour toutes les personnes, et tient à inclure et à refléter la population à qui elle offre ses services. L'organisation encourage les candidates et candidats à s'identifier comme appartenant à l'un des groupes désignés par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. La préférence est accordée à ceux et celles qui démontrent qu'ils sont parmi les plus qualifiés, comme mentionné ci-dessus. *Loi sur l'équité en matière d'emploi*

Nous remercions tous ceux et celles qui présentent leur candidature, mais nous ne contacterons que les personnes qui seront retenues pour passer à l'étape suivante du processus.